

**Cadre de réalisation du  
Stage en milieu socio-sanitaire  
Année Propédeutique Santé (APS)**

---

## Table des matières

1.	Introduction.....	3
2.	Intention de l'année propédeutique santé .....	3
3.	Intentions du stage dans le monde socio-sanitaire.....	3
4.	Objectifs du stage dans le monde socio-sanitaire.....	4
5.	Planification du stage socio-sanitaire.....	4
6.	Modalités de réalisation.....	4
6.1	Préparation au stage .....	4
6.2	Horaire.....	5
6.3	Accompagnement .....	5
6.4	Activités de l'étudiant.....	5
6.5	Absence .....	5
7.	Le contrat pédagogique.....	6
7.1	Définition .....	6
7.2	Tâches et responsabilités de l'étudiant.....	6
7.3	Tâches et responsabilités du référent de stage .....	7
8.	Evaluation .....	7
9.	Echec.....	8
10.	Travail de maturité spécialisée (TMsp).....	8
11.	Bibliographie.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
	Annexe 1 : Exemples d'activités de stage .....	11
	Annexe 2 : Contrat pédagogique .....	13
	Annexe 3 : Document d'évaluation .....	16

## **1. Introduction**

Ce document décrit le stage dans le monde socio sanitaire de l'année propédeutique santé (APS). Les chapitres ci-après permettent de situer ce stage dans le programme APS et de préciser les différents éléments de sa réalisation et de sa validation. Le dernier chapitre présente l'accompagnement pour le travail de maturité spécialisée santé.

## **2. Intention de l'année propédeutique santé**

L'APS permet de répondre aux conditions d'admissions aux formations Bachelor du domaine de la santé.

L'APS vise à l'acquisition des connaissances, habiletés et attitudes de base dans le domaine de la Santé. Elle se compose de modules de cours et de stages permettant :

- L'acquisition de connaissances de base théoriques, méthodologiques et techniques ;
- La réalisation de pratiques de soins auprès de personnes ayant des besoins de santé ;
- La compréhension du travail en équipe et de l'organisation du travail, dans des institutions et organisations socio-sanitaires ou d'autres institutions ;
- Le développement de la connaissance de soi à travers l'expérience et l'analyse des situations et des relations humaines rencontrées.

Ainsi, l'APS permet aux étudiants de confirmer leur orientation dans l'une des professions du domaine de la santé.

## **3. Intentions du stage dans le monde socio-sanitaire**

Le stage dans le monde socio-sanitaire permet au futur étudiant Bachelor santé d'être en contact avec des usagers ou bénéficiaires de soins, de travailler avec divers professionnels de la santé et de se confronter aux spécificités du domaine de la santé.

Il participe à la préparation à l'entrée dans un Bachelor santé par une appréhension concrète des savoirs travaillés dans les modules théoriques. Dans cette perspective, ce stage est dénommé stage pré-HES.

#### **4. Objectifs du stage dans le monde socio-sanitaire**

En référence au plan d'études cadre modules complémentaires santé (Domaine santé, 2011), les objectifs généraux du stage pré-HES dans une institution socio-sanitaire sont :

- Découvrir le milieu de la santé et les populations ayant des besoins de santé;
- Réaliser des actions de soins et d'accompagnement auprès de personnes ayant des besoins de santé;
- Découvrir différentes professions du domaine de la Santé et différents milieux de soins;
- Évaluer ses aptitudes à exercer une activité au sein d'une équipe de soins;
- Affirmer sa motivation dans la poursuite d'études dans le domaine de la Santé ;
- Démontrer les aptitudes personnelles requises pour l'entrée en Bachelor dans le domaine de la santé.

#### **5. Planification du stage socio-sanitaire**

La durée du stage est de 8 semaines.

Il a lieu de la 2<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> semaine ou de la 10<sup>ème</sup> à la 17<sup>ème</sup> semaine du calendrier civil.

La répartition des stages se fait en collaboration entre HESAV et La Source. Le responsable de la formation pratique de l'école concernée communique à l'étudiant la place qui lui est attribuée. Cette attribution ne donne lieu, en principe, à aucun changement.

Aucun étudiant n'est autorisé à entreprendre des démarches auprès des lieux de pratique en vue de solliciter ou choisir une place de stage pré-HES.

#### **6. Modalités de réalisation**

##### **6.1 Préparation au stage**

L'école organise un séminaire de préparation à ce stage. Avant celui-ci, l'étudiant doit consulter le catalogue des stages, disponible sur le site de son école.

Au terme du séminaire, l'étudiant rédige le contenu de son contrat pédagogique, en précisant ses objectifs personnels et les moyens de réalisation. Il sera finalisé et validé avec la personne de référence de l'institution durant la première semaine de stage.

## 6.2 Horaire

L'horaire de l'étudiant est identique à celui du service dans lequel il est, à raison de 8h par jour et 40 heures par semaine. L'étudiant a en principe congé les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés en vigueur dans le canton de Vaud.

## 6.3 Accompagnement

L'encadrement est assuré par un professionnel de la santé au bénéfice d'un diplôme HES (ou titre jugé équivalent) désigné comme référent de stage pré-HES par l'institution (PEC domaine santé 2011).

Il est attendu de cette personne à la fois une expertise en tant que professionnel de la santé et des compétences d'accompagnement pédagogique. Elle favorise la rencontre avec d'autres professionnels de l'institution socio-sanitaire. Elle établit en collaboration avec l'étudiant le contrat de stage. Elle évalue le stage en concertation avec l'équipe concernée.

En cas de questions, le référent de stage prend contact avec le responsable de la formation pratique de l'école à laquelle appartient l'étudiant.

## 6.4 Activités de l'étudiant

Les activités à réaliser par l'étudiant doivent lui permettre de comprendre la mission et le fonctionnement d'une institution et le rôle des différents professionnels qui y travaillent ainsi que le quotidien d'un patient.

Il est encouragé à découvrir le fonctionnement et les activités de différents services ou secteurs de l'institutions : l'ergothérapie, la radiologie, la physiothérapie, la diététique, un service de soins mais aussi le service d'accueil, l'économat, le service technique, etc. Il présente une synthèse de ses observations à son référent de stage.

Quelques exemples d'activités concrètes sont proposés en annexe 1.

## 6.5 Absence

En principe, aucun congé n'est accordé.

Les absences doivent être annoncées au référent de stage pré-HES et à l'école selon les règles en vigueur. Pour toute absence de plus de 3 jours consécutifs, l'étudiant doit fournir un certificat médical ou un justificatif officiel. L'original du document est envoyé à l'école. Une copie est transmise au référent de stage.

Toute absence supérieur à 5 jours ouvrables entraîne la non validation du stage (cf. art.15 §3 Règlement d'études sur la formation en APS).

Toute absence injustifiée entraîne l'échec du stage.

## **7. Le contrat pédagogique**

### **7.1 Définition**

Un contrat pédagogique de stage (annexe 2) est établi entre l'étudiant, le référent de stage et la formation pratique de l'école concernée.

Le contrat pédagogique est un outil initiant la réflexion de l'étudiant et permettant un dialogue avec le référent de stage. Il est constitué, entre autre, des objectifs de stage généraux et individuels et des activités que le stagiaire peut réaliser. Il prend en compte les attitudes et capacités préprofessionnelles que l'étudiant doit démontrer lors du stage.

A mi-stage, au travers d'un bilan intermédiaire écrit, le contrat de stage peut être adapté à la situation de l'étudiant, lui précisant les éléments acquis et ceux encore à développer. Au besoin, un ajustement des objectifs et activités à réaliser est effectué.

Durant le stage, l'étudiant consigne ses apprentissages et expériences dans un journal de bord.

### **7.2 Tâches et responsabilités de l'étudiant**

Durant la période de formation pratique, l'étudiant accomplit les activités, les interventions et les travaux qui lui sont demandés/confiés en respectant les consignes, le cadre réglementaire de l'école, la mission du service qui l'accueille et les contraintes spécifiques et occasionnelles.

L'étudiant s'engage dans un processus d'apprentissage en :

- préparant activement sa période de formation pratique ;
- identifiant les objectifs personnels qu'il souhaite atteindre en fonction de son lieu de stage ;
- adoptant une attitude réfléchie, responsable et engagée dans toutes ses interventions ;
- prenant en compte, tout au long de la période de formation pratique, les informations, les consignes et les remarques qui lui sont faites ;
- s'engageant dans ses apprentissages, en recherchant activement les informations qui lui manquent pour la réalisation des activités demandées.

En cas de difficulté, après en avoir discuté avec son référent de stage pré-HES, l'étudiant peut solliciter le responsable de formation pratique son école.

Au terme du stage, l'étudiant restitue à son école, les originaux du contrat pédagogique et du document d'évaluation dans les délais fixés.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'étudiant.

### 7.3 Tâches et responsabilités du référent de stage

Le référent de stage pré-HES organise l'accueil et les différentes activités de l'étudiant conformément au statut de celui-ci.

Il procède, avec l'étudiant, à au moins une évaluation formative à mi-stage. Si nécessaire, il répète ces bilans en mettant en évidence les points positifs et ceux à améliorer. Ces étapes s'inscrivent dans le processus d'atteinte des objectifs du stage, et font référence aux moyens retenus pour atteindre les buts.

En cas de difficulté d'apprentissage, et plus particulièrement s'il y a risque de non validation du stage, le référent prend contact le plus rapidement possible avec la responsable de la formation pratique de l'école concernée.

## 8. Evaluation

L'évaluation du stage se fait à partir du document « Evaluation du stage » de l'APS remis à l'étudiant par l'école avant son stage. (Annexe 3)

Le référent stage pré-HES (cf. art.15 §2 Règlement d'études sur la formation en année propédeutique santé) procède à l'évaluation sommative, habituellement durant la dernière semaine, en commentant les diverses rubriques. L'évaluation porte sur :

- L'atteinte des objectifs généraux et spécifiques en regard des moyens de réalisation, des critères d'évaluation et indicateurs de réussite
- La démonstration des aptitudes personnelles : capacités d'engagement, d'écoute, de relation, d'intégration et de communication.

Le formulaire d'évaluation est signé et daté par le référent et par l'étudiant qui, par sa signature, atteste qu'il a pris connaissance du document et de son contenu.

Le stage est évalué selon l'échelle binaire acquis/non acquis.

Si le stage dans une institution socio-sanitaire est non acquis, il est remédié durant l'été.

## **9. Echec**

En cas de non validation du stage pré-HES, l'étudiant dispose de la possibilité d'une remédiation (article 18 du Règlement d'études sur la formation en année propédeutique) sous forme d'un nouveau stage de 4 semaines. Le responsable de la formation pratique détermine le lieu où s'effectuera cette remédiation qui se déroule en principe de la semaine 28 à la semaine 31.

En cas de situation exceptionnelle ou de force majeure, l'école, le stagiaire ou le lieu de stage peuvent interrompre le stage. La disposition fait aussitôt l'objet d'une concertation entre les parties. La décision est protocolée par écrit et signée par les trois parties, avec mention explicite des motifs.

Lors du stage de remédiation, des modalités particulières de suivi de l'étudiant peuvent être définies entre la responsable de la formation pratique et le praticien formateur ou la personne de référence du stage.

## **10. Travail de maturité spécialisée (TMsp)**

Les étudiants qui suivent l'APS en vue de l'obtention de la maturité spécialisée santé doivent rédiger un travail de manière individuelle, en le basant essentiellement sur l'expérience acquise au cours du stage en institution socio-sanitaire.

Le travail de maturité spécialisée santé doit permettre de démontrer les aptitudes de l'étudiant :

- d'une part à chercher, à exploiter et à structurer l'information à propos de l'institution dans laquelle il a effectué son stage
- d'autre part à transmettre son expérience, sa perception personnelle, ses découvertes dans le cadre de la confrontation avec le milieu professionnel

Pour la réalisation de ce TMsp, l'étudiant bénéficie de l'aide de deux accompagnants aux rôles et fonctions bien distincts :

- le répondant TMsp, maître au gymnase qui assure le suivi de l'ensemble du processus (définition du thème de travail, différentes étapes de rédaction, calendrier, mise en forme de la présentation finale). Il a également le rôle d'examineur pour l'évaluation du rapport écrit et lors de la présentation orale.



- le répondant « métier » qui encadre l'étudiant au cours du stage. Celui-ci peut-être le référent de stage. Son rôle est de répondre aux questions d'ordre professionnel. Il peut conseiller l'étudiant quant au choix de son sujet de travail. Il a également le rôle d'expert professionnel santé lors de la défense orale du TMsp.

## 11. Liste des références

Damidot, P. (30 mars 2011). *Rapport du Groupe de travail vaudois, année propédeutique*.  
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES), Lausanne, Suisse.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC). (2015). Directive sur la  
formation en année propédeutique santé.

Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire (DGEP) (septembre 2011). *Règlement  
aux études*. Lausanne, Suisse.

Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire (DGEP) (2016). Maturité Spécialisée  
Santé. Repéré à [http://www.vd.ch/themes/formation/gymnase/ecole-de-culture-  
generale/maturites-specialisees/](http://www.vd.ch/themes/formation/gymnase/ecole-de-culture-generale/maturites-specialisees/)

Jonnaert, P. (2002). *Compétences et socioconstructivisme : un cadre théorique*. Bruxelles,  
Belgique : Ed. De Boeck Université.

Pastre, P. (2006). Apprendre à faire. In E. Bourgeois & G Chapelle (Dir.), *Apprendre à faire*.  
(pp109 – 121). Paris, France : PUF.

*Plan d'études cadres Modules Complémentaires Santé* (25 février 2011). HES-SO – domaine  
santé. Suisse.

Règlement d'études sur la formation en année propédeutique santé

## Annexe 1 : Exemples d'activités de stage

### a) Exemples d'activités qui peuvent être confiées à l'étudiant

- Participer à la récolte de données d'un usager de soins
- Ecouter et rapporter l'histoire de vie de l'usager de soins
- Identifier les habitudes de l'usager de soins dans ses activités de la vie quotidienne
- Observer l'usager de soins et signaler rapidement tout changement soudain (conscience, respiration, couleur, agitation, confusion, ...)
- Prise des paramètres vitaux (TA, Pls. T°, Saturation, prise de Poids) et transmission des résultats
- Aider un usager à la mobilisation avec moyens auxiliaires ou pas : installation au lit, au fauteuil
- Aider une personne à s'alimenter avec moyens auxiliaires ou pas
- Aider l'usager de soin pour l'élimination
- Suppléer aux soins d'hygiène et de confort (douche, aide toilette au lit, toilette au lavabo, rasage, cheveux, soin dentaire et bouche, application de crème hydratante, ...)
- Accompagner l'usager de soins lors de ses déplacements (consultation, examen, ergothérapie, physiothérapie, coiffeur, kiosque, promenade à l'extérieur du bâtiment, ...)
- Aider l'usager de soins à trouver une occupation
- Entrer en relation avec l'usager de soin et son entourage : questionner, encourager, reconforter, stimuler, informer, etc. dans les limites de son statut.
- Veiller à un environnement agréable et sécuritaire de la personne (rangement de la chambre, rangement de la salle de bain, réfection des lits, tapis de sol, propreté du sol, ...)
- Transmettre toutes observations au professionnel référent de l'usager de soins
- Participer au colloque de changement de service, au colloque interdisciplinaire

Toutes ces activités sont réalisées :

- dans le respect des règles d'hygiène, les précautions standards, les circuits propres et sales, les procédures qualité ainsi que toutes les règles de sécurité institutionnelles
- en favorisant l'autonomie du patient

### b) Objets de réflexion avec le référent de stage pré-HES

- Décrire l'observation physique, psychique et développemental de l'usager de soins
- Démontrer sa compréhension d'une situation :
  - o Résumer la situation de soins en présentant toutes ses dimensions
  - o Nommer la problématique de santé
  - o Nommer les éléments entravant l'autonomie de l'usager de soins
  - o Décrire le rôle et activités des différents professionnels participant à la prise en charge de l'usager de soins (spécificités et complémentarité)
- Expliquer les missions institutionnelles, l'organisation institutionnelle, le mode de financement

- Présenter une auto-évaluation à partir du journal de bord en identifiant ses ressources, ses difficultés et les besoins d'accompagnement

Le référent de stage pré-HES observe la progression de l'étudiant par rapport à ses aptitudes personnelles à savoir :

- Capacité à s'engager concrètement dans les activités proposées
- Capacité à entrer en relation avec les personnes ayant des besoins de santé
- Capacité à être à l'écoute des personnes
- Capacité à s'intégrer dans une équipe professionnelle
- Capacité à exprimer ses opinions et ses idées
- Capacité à faire preuve de curiosité, se questionner, questionner ses collègues

## **Annexe 2 : Contrat pédagogique**

**Personne de contact pour la HEdS La Source :**  
Christophe Boraley, vice-doyen de la formation pratique  
Téléphone : 021 841 38 28  
Mail : [c.boraley@ecolelasource.ch](mailto:c.boraley@ecolelasource.ch)

**Personnes de contact pour HESAV:**  
Jean-Claude Kazadi, maître d'enseignement HES  
Téléphone : 021 316 91 18  
Mail : [jean-claude.kazadi@hesav.ch](mailto:jean-claude.kazadi@hesav.ch)

LIEU : DATE : SIGNATURE :

.....

## CONTRAT PEDAGOGIQUE

*(Merci d'écrire lisiblement, en caractère d'imprimerie)*

### ENCADREMENT SUR LE TERRAIN DE STAGE

1) Nom et prénom du praticien formateur et/ ou référent de stage :

Tél :

2) Nom et prénom du stagiaire pré-HES :

Tél :

Pour la période de formation pratique du : au :

Se déroulant à :

*(Coordonnées de l'institution et du lieu de formation pratique)*

### MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT\* :

### MODALITES D'EVALUATION\* :

LIEU : DATE : SIGNATURE :

1) .....

2) .....

\*En référence à : Plan d'études cadre APS ; Règlement d'études sur la formation en année propédeutique santé



**La Source.**

Institut et Haute  
Ecole de la Santé



**La Source.**

Institut et Haute  
Ecole de la Santé



### **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

de la période de formation pratique

#### **Objectifs généraux**

Découvrir le milieu de la santé et des populations ayant des besoins de santé

Réaliser des actions de soins et d'accompagnement auprès de personnes ayant des besoins de santé

Découvrir les différentes professions du domaine de la santé et différents milieux de soins

Evaluer ses aptitudes à exercer une activité au sein d'une équipe de soins





Affirmer sa motivation dans la poursuite d'études dans le domaine de la santé au sens large, et plus particulièrement dans une profession HES du domaine

**Objectifs complémentaires (PF / Référent de stage/ stagiaire pré- HES)**

### **MOYENS DE REALISATION**

Ressources humaines, matérielles, organisationnelles, etc.

## Annexe 3 : Document d'évaluation

		 école d'études sociales et pédagogiques - Lausanne haute école de travail social et de la santé - Vaud
<b>ANNEE PROPEDEUTIQUE SANTE</b>		
<b>INSTITUTION / SERVICE / UNITE :</b>		
<b>NOM / PRENOM DU STAGIAIRE PRE-HES :</b>		
<b>Stage du</b>	<b>au</b>	
<b>EVALUATION DU STAGE</b>		
		<b>Acquis</b>
		<b>Non acquis</b>
<u>Absences pendant le stage</u> :    jours		
Date et Signatures :		
Stagiaire pré-HES (A pris connaissance)		Praticien-ne formateur-trice ou référent-e de stage
Septembre 2015		
		



Ce document sert à l'évaluation de fin de stage (évaluation sommative)

Documents de référence: Plan d'études cadre, Modules complémentaires santé, HES-SO, mai 2011, Règlement sur la formation propédeutique santé.

Objectifs généraux et spécifiques	Moyens à disposition	Critères d'évaluation et indicateurs de réussite	Evaluations
1) Découvrir le milieu de la santé et des populations ayant des besoins de santé. <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Situer l'institution de stage dans le réseau sanitaire vaudois</li> <li>□ Identifier la mission de l'institution</li> <li>□ Identifier les caractéristiques et les besoins de la population soignée dans le lieu de stage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Internet / Intranet ou document écrit</li> <li>□ Journée d'accueil ou séance pré-stage</li> <li>□ Personnel d'encadrement</li> </ul>	Critère : <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Compréhension du système de santé</li> <li>□ Indicateurs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrit le type de clientèle</li> <li>- Cite les différentes institutions du réseau</li> <li>- Décrit des prestations spécifiques et les met en lien avec le type de clientèle</li> <li>- Nomme les rôles (fonction) des professionnels rencontrés</li> <li>- A partir de la mission de l'Institution (service), identifie sa place dans le système vaudois</li> </ul> </li> </ul>	
2) Réaliser des actions de soins et d'accompagnement auprès de personnes ayant des besoins de santé. <ul style="list-style-type: none"> <li>□ S'acquitter des tâches qui sont confiées par le référent de stage</li> <li>□ Saisir toutes les occasions d'accompagner les usagers et d'entrer en relation avec eux</li> <li>□ Identifier les règles et cadres de références qui régissent les activités de l'institution</li> <li>□ Respecter les normes et les critères de qualité en vigueur dans l'institution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Protocole et règles institutionnelles</li> <li>□ Normes institutionnelles en vigueur</li> <li>□ Enseignement de la haute école</li> <li>□ Professionnels de l'institution</li> </ul>	Critère : <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Adéquation des actions de soins et d'accompagnement</li> <li>□ Indicateurs :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalise d'une manière réfléchie et responsable les tâches qui lui sont déléguées</li> <li>- Respecte les consignes</li> <li>- Restitue le résultat de ses observations</li> <li>- Tient compte des remarques des professionnels dans la réalisation des actions de soins</li> <li>- Fait preuve de respect tant à l'égard des professionnels encadrant que des usagers</li> </ul> </li> </ul>	

Objectifs généraux et spécifiques	Moyens à disposition	Critères d'évaluation et indicateurs de réussite	Evaluations
<p>3) Découvrir différentes professions du domaine de la santé et différents milieux de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Identifier les différentes professions impliquées dans la réalisation de la mission de l'institution de stage</li> <li>□ Rencontrer si possible différents professionnels actifs en relation avec l'institution de stage</li> <li>□ Découvrir l'impact des prestations de chacun de ces professionnels sur les usagers de l'institution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Cahiers de charges, descriptifs de fonction, documents institutionnels, etc.</li> <li>□ Questionner les différents professionnels de la santé</li> <li>□ S'enquérir des activités quotidiennes de l'usager de l'institution</li> <li>□ Suivre un usager dans sa prise en charge par différents professionnels de la santé</li> <li>□ Souplesse dans l'organisation du stage pour créer des ouvertures vers d'autres lieux</li> </ul>	<p>Critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Compréhension de la contribution des différents professionnels dans les actions de soins</li> </ul> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cite, décrit, différencie les rôles des professionnels de la santé</li> <li>- démontre sa connaissance des différentes professions de la santé</li> <li>- Identifie les actions de soins proposées au sein de l'institution pour les patients et les collaborateurs</li> <li>- Identifie et décrit les rôles de professionnels rencontrés à l'extérieur du service ou de l'institution</li> </ul>	
<p>4) Evaluer ses aptitudes à exercer une activité au sein d'une équipe de soins</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Tenir un journal de stage personnel pour garder une trace de sa progression en stage</li> <li>□ Nommer les difficultés (pratiques, théoriques, émotionnelles ...) et les discuter avec le référent de stage</li> <li>□ Prendre conscience des difficultés et des opportunités liées au travail dans une équipe de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ Connaître les conditions pour s'intégrer dans une équipe</li> <li>□ Découvrir ce qu'est une équipe de soins</li> <li>□ S'impliquer dans les activités quotidiennes de l'équipe de soins</li> <li>□ Utiliser son journal de bord</li> <li>□ Faire référence aux apprentissages du module « apprendre »</li> </ul>	<p>Critère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>□ Pertinence de l'auto-évaluation</li> </ul> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'initie au partage d'informations (qui, quoi, comment, etc.).</li> <li>- A une vue d'ensemble de l'organisation et du déroulement du travail dans le service</li> <li>- Décrit l'importance de l'entente entre professionnels pour le bénéfice des usagers</li> <li>- Nomme les outils facilitant son intégration</li> <li>- Identifie ses points forts et ses points de progression à son intégration</li> <li>- Mesure le niveau son d'implication personnel dans le travail collectif</li> </ul>	



**COMMENTAIRES SUR LES APTITUDES PERSONNELLES EXIGÉES POUR LES ÉTUDES EN BACHELOR\***

**INSTITUTION/SERVICE/UNITÉ :**

**NOM / PRENOM DU STAGIAIRE PRE-HES :**

**Stage du**   **au**

**Durant le stage, le candidat ou la candidate doit démontrer les capacités suivantes :**

	COMMENTAIRES
Capacité à s'engager concrètement dans les activités proposées	
Capacité à entrer en relation avec les personnes ayant des besoins de santé	
Capacité à être à l'écoute des personnes	
Capacité à s'intégrer dans une équipe professionnelle	
Capacité à exprimer ses opinions et ses idées	
Capacité à faire preuve de curiosité, se questionner, questionner ses collègues	

**Commentaires généraux :**

**Date :**

**Signature du praticien.ne formateur-trice ou référent.e du stage:**

\* Directives d'admission en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO du 22 octobre 2010

Septembre 2015